



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pérennisation des conseillers numériques France Service

Question écrite n° 3550

Texte de la question

Mme Anna Pic appelle l'attention de M. le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification sur la pérennisation des conseillers numériques France services. Selon l'INSEE, près de 13 millions de personnes en France se trouvent en situation dite « d'illectronisme », autrement dit dans l'incapacité d'utiliser les outils numériques au quotidien. Alors que le processus de dématérialisation d'un certain nombre des services publics est entamé, ces personnes se retrouvent, de fait, dans l'incapacité de recourir à leurs droits lorsqu'elles ne se font pas aider. Ce constat est en tout point révélateur de la fracture numérique à laquelle le pays est confronté. Afin de lutter contre cette situation, certaines associations comme le Secours populaire français s'organisent pour développer des espaces informatiques dans leurs locaux, équiper leurs véhicules mobiles de points d'accès au numérique ou mobilisent des conseillers numériques dont les compétences sont précieuses. Néanmoins, l'avenir de ces 4 000 conseillers apparaît menacé par le contexte financier exsangue que l'on traverse. En effet, le projet de loi de finances pour 2025, lequel doit servir de base à la reprise future des débats parlementaires, prévoyait une division par deux des crédits alloués à l'inclusion numérique. Une telle réduction budgétaire ne permettrait plus, en principe, que de financer 1 500 postes de conseillers numériques, une situation qui inquiète fortement les associations d'élus locaux et les acteurs de l'inclusion numérique. Dès lors, elle souhaite connaître ses intentions concernant la pérennisation des conseillers numériques France services et la lutte contre la fracture numérique en France.

Données clés

Auteur : [Mme Anna Pic](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3550

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Action publique, fonction publique et simplification](#)

Ministère attributaire : [Action publique, fonction publique et simplification](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2025](#), page 309